

celles des Princes d'Italie: ceux-ci n'ont pour établir leur indépendance que de vieux Parchemins, des Traitez, des Cessions, des Donations, des Concordats, & la plume de quelques Orateurs; mais les prétentions de l'Empereur sont fondées sur les droits que Charlemagne & ses Successeurs, jusques à Charles-Quint, ont eu dans l'Italie: elles sont appuyées de deux Armées qui sont entrées dans l'Etat Ecclesiastique, & en occupent la plus grande partie, quoi qu'il n'y ait encore aucune déclaration de guerre entre le Pape & l'Empereur.

IV. Si l'accommodement entre les Cours de Rome & de Vienne n'est pas encore conclu, les Lettres d'Italie, d'Allemagne & d'Hollande nous apprennent, (pour nous servir de leurs propres termes,) qu'il n'a tenu qu'au Pape, en acceptant les dernières propositions du Marquis de Prié, qui s'étoit renfermé pour un bien de paix, à demander simplement, (quant à présent,) que le Pape desarme & réduise ses troupes sur le pied qu'elles étoient lors qu'il est parvenu au Pontificat: qu'il n'admette à son service, ni François ni Espagnols: qu'il reconnoisse Charles III. pour Roi d'Espagne, & lui donne l'investiture du Royaume de Naples: qu'il s'engage de donner en tout tems un libre passage aux troupes Allemandes sur les terres de l'Eglise, pour aller ou venir dans le Royaume de Naples: que Sa Sainteté donne dans l'Etat Ecclesiastique des quartiers d'hiver à 15000. Imperiaux qui y sont déjà: que pour éviter que ce nombre n'augmente, la Cour de Rome paye à Sa M.

*Propositions  
du Marquis  
de Prié pour  
l'accommodement du  
Pape avec  
l'Empereur.*